

Le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml) recrute un·e instructeur·rice « autorisation urbanisme » / CDD de 6 mois.

Cadre d'emplois des agents de maîtrise ou des techniciens territoriaux. Par voie contractuelle.

Le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml), acteur intercommunal de premier plan du département, est notamment l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité pour l'ensemble des communes du département. Dans un contexte fortement évolutif sur le plan législatif comme technique, le Siéml propose également des services aux collectivités en matière de développement des réseaux de gaz et d'éclairage public ainsi que des conseils et des aides pour accroître l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités.

Au sein du pôle technique et sous l'autorité directeur du service Infrastructures, l'instructeur·rice « autorisation urbanisme » aura pour mission d'instruire l'ensemble des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme et autorisation d'urbanisme) des collectivités adhérentes sur la faisabilité du raccordement électrique (technique et financière) afin de permettre aux services instructeurs des collectivités (ADS) d'instruire les demandes d'urbanisme.

→ VOTRE MISSION

- Instruire les autorisations d'urbanisme.
- Recevoir sur une plateforme informatique dédiée, des autorisations d'urbanisme liées aux demandes d'extensions individuelles électriques.
- Vérifier les pièces composant le dossier (Cerfa, plan de situation, plan de masse et description des travaux envisagés).
- Analyser le dossier et consulter le plan sur le SIG.
- Appliquer la grille tarifaire le cas échéant.
- Créer le document de réponse sur la plateforme à adresser au pétitionnaire.

→ PROFIL SOUHAITÉ

- Formation BAC+2 en urbanisme, énergie, gestion des réseaux.
- Expérience professionnelle appréciée.
- Connaissance des règles d'urbanisme.
- Connaissance des spécifications techniques des travaux sur voiries et réseau divers.
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique et outils métiers).
- Capacité de lecture et compréhension de plan.
- Sens du service public et du dialogue avec les partenaires internes ou externes.
- Rigueur méthodologique, autonomie.
- Esprit d'équipe.

→ RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur le poste auprès de Dominique Pénot, directeur des Infrastructures, au 06 78 60 00 38 ou à d.penot@sieml.fr.

Renseignements sur la procédure de recrutement auprès de Cécile Veyret-Logérias, assistante RH au 02 41 20 75 54.

→ CONDITIONS DE TRAVAIL

Rémunération : Indiciaire + régime indemnitaire CNAS et titres restaurant.
Poste à temps complet. Contrat de 6 mois.

Lieu d'affectation : poste basé à Écouflant (49).

→ DOSSIER DE CANDIDATURE

Adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 15 juin 2022 à :

Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml)
9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145
49001 Angers cedex 01
ou par mail : recrutement@sieml.fr